



CONVOCATION

Les Producteurs
de bovins du
Québec



L'AGA virtuelle se tiendra les 6 et 7 avril 2021 via la plateforme Zoom.
Lien : <https://us02web.zoom.us/j/87434029872> • ID de réunion : 874 3402 9872

39^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PRODUCTRICES ET DES PRODUCTEURS VISÉS PAR LE PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC

À toutes les productrices et tous les producteurs de bovins,

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle (AGA) virtuelle des producteurs de bovins du Québec qui constitue un rendez-vous incontournable pour les producteurs et les productrices de bovins du Québec. Notez toutefois que seuls les producteurs de bovins délégués par leur syndicat régional ont droit de vote.

L'ordre du jour précise les sujets visés par le présent avis de convocation. Les délégués au *Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec* (Plan conjoint) seront appelés à voter notamment sur une hausse de la contribution spéciale pour le Fonds de recherche et développement à l'acquis des producteurs de bovins de réforme et veaux laitiers et ainsi apporter des modifications au *Règlement sur les contributions des producteurs de bovins*.

Également, les producteurs de veaux d'embouche réunis en atelier et les délégués de l'AGA seront appelés à se prononcer sur les modifications réglementaires visant l'exigence de vaccination des troupeaux reproducteurs (avec protection fœtale) pour les veaux d'embouche mis en marché dans le Circuit des encans spécialisés du Québec à compter du 1^{er} août 2023.

Nous vous invitons à prendre connaissance de toute la documentation relative à l'AGA virtuelle préalablement à la tenue de celle-ci. Pour ce faire, cliquez ici : <https://cutt.ly/AGA-PBQ-2021>.

En participant à votre AGA, vous contribuez aux discussions qui mèneront à l'adoption des principales orientations de votre organisation. Je vous invite donc à profiter de ce rendez-vous annuel très important.

Si vous êtes dans l'incapacité de vous joindre virtuellement à l'événement par le biais de la plateforme Zoom, vous pourrez le faire par téléphone à partir du numéro suivant : 1 438 809-7799 (ID de réunion : 874 3402 9872).

Nous désirons également remercier nos commanditaires Platine Merck Santé Animale et Zoetis.

Je vous souhaite une bonne lecture et je compte sur votre présence à l'assemblée.

André Roy, M.B.A.

Directeur général et secrétaire-trésorier

p. j. Ordre du jour de l'AGA des producteurs de bovins du Québec (verso)

Longueuil, le 11 mars 2021



ORDRE DU JOUR

Assemblée générale annuelle

Les Producteurs
de bovins du
Québec



MARDI 6 AVRIL 2021

12 h15 à 12 h30	INSCRIPTION EN LIGNE	
	SÉANCE PLÉNIÈRE	
12 h30	1	Ouverture de l'assemblée du <i>Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec</i>
	2	Adoption des règles de procédure de l'AGA virtuelle
	3	Adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour
	4	Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 septembre 2020
13 h	5	Ajournement
13 h30 à 17 h	6	ATELIERS PAR SECTEUR DE PRODUCTION – ZOOM
		ID de réunion
	Veau d'embouche	https://zoom.us/j/98585122216
	Les producteurs seront invités à se prononcer sur l'adoption de modifications au <i>Règlement sur la production et la mise en marché des veaux d'embouche</i>	
	Bouvillon	https://us02web.zoom.us/j/84805237606
	Veau de grain	https://us02web.zoom.us/j/89155546653
	Veau de lait	https://zoom.us/j/93700030850
	Bovin de réforme	https://zoom.us/j/99073824448
	Advenant que vous ne pouviez vous connecter à partir d'un ordinateur, une tablette ou un téléphone intelligent, il vous sera possible de suivre l'atelier par téléphone au numéro suivant : 438 809-7799	

MERCREDI 7 AVRIL 2021

7 h45 à 8 h	INSCRIPTION EN LIGNE	
	SÉANCE PLÉNIÈRE	
8 h	7	Réouverture de l'assemblée du <i>Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec</i>
8 h05	8	Mot du président des PBQ
8 h30	9	Allocution du président de l'UPA
9 h15	10	Adoption du <i>Rapport annuel des activités 2020</i>
10 h15	11	Adoption du <i>Rapport financier 2020</i>
	12	Nomination des auditeurs indépendants
	13	Approbation du budget 2021 du Fonds de garantie de paiement
11 h	14	Adoption des rapports et des résolutions d'ateliers <ul style="list-style-type: none">• Veau de grain, Veau de lait, Veau d'embouche, Bouvillon d'abattage, Bovin de réforme et veau laitier
11 h30	15	Adoption du Règlement modifiant le <i>Règlement sur les contributions des producteurs de bovins</i> de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none">• Hausse de la contribution spéciale pour la recherche et développement de 0,20 \$ par veau laitier mis en marché, applicable à compter du 1^{er} janvier 2022;• Hausse de la contribution spéciale pour la recherche et développement de 1 \$ par bovin de réforme mis en marché, applicable à compter du 1^{er} janvier 2022.
	16	Adoption d'un Règlement modifiant le <i>Règlement sur la production et la mise en marché des veaux d'embouche</i>
12 h	17	Étude et adoption des autres résolutions soumises directement en séance plénière
	18	Affaires générales
13 h	19	Levée de l'assemblée du <i>Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec</i>